

CONTRAT DE VENTE BULLETIN D'INSCRIPTION



FFACCC – siège social : ESPACE

DANTON, 3 rue Danton - 92240

MALAKOFF

: AGAY – SEJOUR AU ROYAL CAMPING du Jeudi 27 Octobre au dimanche 13 Novembre 2022

Nom:	<u>Prénom</u> :			N° d'Adhérent:	
Nom:	<u>Prénom</u> :			$\underline{\text{Club}}$: N°	
Nb de personnes : dont : Adu Adresse :	alte (s) et	et Enfants (moins de 12 ans) – Première sortie : Non Oui Code Postal : Ville :			
Tél. fixe : Portable :					
Pour retour du contrat et confirmer votre	inscription	nous indi	quer votre e-n	nail:	
e-mail:	@		<u>o</u>	u joindre une enveloppe timbrée à votre adresse	
Marque C.C.: - Immatricula			Long	g.: Hauteur: Poids:	
Double essieux : Oui /- Non - Remorque	: Oui	Longueu	r:		
Possédez-vous une plaque bleue : OUI	- NON				
***Les voyages ou sorties sont établis Conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	<u>Prix /</u> <u>séjour</u>	NBR/ Pers.	- <u>Montant</u> -	Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT Avant le: 30 Septembre 2022	
Forfait réservation d'une semaine par Equipage	12,00 €			Accompagné des 2 chèques à l'ordre du Club : ACCAP	
Semaine supplémentaire	10,00 €			Nb de C.C. mini: 15	
TOTAL =		Nb de C.C. maxi : 30 Inscription: du Club ACCAP M. Patrick LAMARCHE			
<u>Caution</u> restituée à votre arrivée sur site	30,00 €	2° chèque à l'ordre du Club ACCAP		Adresse: 20 Quai Mavia C.P.: 70100 Ville GRAY Tél. Fixe: 03 84 65 56 09	
Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping 1 ou 2 personnes 17 € y compris le branchement électrique (6 ampères) Personne supplémentaires : 3,00 € 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 € Taxe de séjour : 0,22 €			Portable: 06 76 70 73 34 e-mail: lamarchepatrick@orange.fr Intolérances Alimentaires: Mme M.		
<u>Périodes concernées</u> :					
Périodes		OUI	NON	Observations éventuelles	
Du jeudi 27 au jeudi 3 Novembre 2022					
Du jeudi 3 Novembre au dimanche Novembre 2022	e 13				
Ne sont pas inclus dans le prix : (les f le programme, les pourboires, les assu				burant, les repas et visites non mentionnés dans ment} etc)	
Je soussigné M. ou Mme agis por j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à jours et sous réserve du paiement de 30 € de frais. Ma si Des conditions générales et particulières des conditions programme ou au verso de ce document ou tout autre et cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, départ 10 €, de 30 à 21 jours 10 du prix du séjour, de 2 de 2 jours 100% du prix.	un autre adhéi gnature ci-des de vente, (soit ndroit à indiqu je serai pénalis	rent FFACCO sous implique dans la revue er) dont j'ai p sé comme sui	e l'acceptation e du Club définissa oris connaissance e t : Plus de 30 jours	éavis de 10 nt le A n particulier en s avant le Signature de l'Adhérent	

Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur

L'adhésion au Club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre Club de la FFACCC Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non

Associations d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en Préfecture de TOULOUSE bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC N° IMO75100284 / Assurance MACIF N° 15195976

couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.